



Le conseil de surveillance

Publié le 16/06/2023 - Mis à jour le 3/10/2025

Le conseil de surveillance du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est présidé par Daniel Havis.

Il est composé de 17 membres :

- **Représentants de l'État**

- Jean-Benoît ALBERTINI, préfet de la Région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
- Arthur FAUST, directeur de participations - Transports, agence des participations de l'Etat
- Thomas ESPEILLAC, représentant du ministre délégué chargé des Comptes Publics
- Virginie SCHWARZ, représentante du ministre de la Mer
- Cécile AVEZARD, représentante du ministre chargé des transports

- **Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements**

- Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, président de la Métropole Rouen Normandie
- Jean-Michel GENESTIER, représentant de la Métropole du Grand Paris
- Édouard PHILIPPE, président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
- Hervé MORIN, président de la Région Normandie
- Grégoire de LASTEYRIE, représentant de la Région Ile-de-France

- **Représentants des salariés**

- Emmanuelle ALTMAYERHENZIEN, CFDT
- Baptiste TABOUILLOT, CGT Ports et Docks
- Marie-Laure MOULIN, CGT Ports et Docks

- **Personnalités qualifiées (nommées conjointement par les ministères de l'Économie, des Finances et de la Relance, des Comptes Publics, de la Mer et des Transports)**

- Emmanuèle PERRON
- Olivier BANCEL
- Maud THUAUDET
- Daniel HAVIS



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00